

4^{ÈME} CHALLENGE GARD ARDÈCHE FUTSAL

SAMEDI 21 MARS 2020

A partir de 9h - Halle des Sports

MEJANNES LE CLAP

ORGANISATION



Sur place :

Restauration

Buvette

Tombola

AU PROFIT DE L'ASSOCIATION :
LE PETIT MONDE DE MANON



MODALITES D'INSCRIPTION

Nous vous invitons à nous communiquer dès à présent le nombre d'équipes que vous souhaitez engager (voir contacts ci-dessous).

Les inscriptions seront validées définitivement après retour du dossier. Il devra être retourné dûment complété avant le :

SAMEDI 7 MARS 2020

- Le dossier complet comprend :
- La feuille d'appartenance au centre
 - La feuille d'engagement des équipes
 - Règlement à l'ordre de l'amicale des pompiers de Saint-Ambroix
 - Autorisation parentale pour les mineurs



GALOFRE Jean-Michel : 06 59 13 33 14

amicalepompiersambroix@orange.fr

MATHIEU Sébastien : 06 64 75 37 86



CIS Saint-Ambroix

VALLA Jean-Nicolas : 06 29 26 39 64

nico.mateo.v@hotmail.fr



CIS Aubenas

QUI EST MANON VALLA ?



www.lepetitmondedemanon.fr

Fille de Jean-Nicolas, ancien pompier volontaire d'Uzès, actuellement pompier professionnel à Aubenas et d'Edwige.

Bientôt âgée de 9 ans, Manon est atteinte depuis sa naissance de deux maladies orphelines, le Syndrome Pierre Robin -SPR- et le Syndrome Cornelia DeLange -SCDL-.

Ces syndromes se caractérisent par de nombreux handicaps qui lui empêchent d'avoir une véritable vie d'enfant : retard psychomoteur, surdité, retard de croissance, retard mental, diverses malformations physiques, retard dans l'acquisition du langage et des difficultés dans l'alimentation...

Ses parents ont créé une association « le petit monde de Manon » le 15 mai 2012. (Plus d'information sur : www.lepetitmondedemanon.fr). L'objectif de cette association est évidemment de faire connaître ces deux maladies mais surtout d'aider ces parents à y faire face.

Manon a besoin au quotidien de soins et d'équipements spécialisés onéreux, qui ne sont malheureusement pas pris en charge mais qui sont indispensables pour son développement. Les actions organisées par et pour l'association « le petit monde de Manon » permettent de pouvoir continuer le suivi de Manon par ses intervenants afin qu'elle puisse progresser vers un « petit » mieux. Elles permettent de rendre sa vie et celle de ses parents un peu moins compliquées.

Malgré tout, Manon est une petite fille pleine de vie. Dotée d'un admirable courage et d'une volonté inébranlable. Manon progresse lentement mais régulièrement, poussée par des parents extraordinaires.

Nous ne pouvions pas rester insensibles à cette histoire et ce combat au quotidien. Le samedi 21 mars 2020 les pompiers de Saint-Ambroix organisent sur le site Espace et découverte de Méjannes le Clap le **quatrième Challenge Gard Ardèche, Challenge Manon VALLA de Futsal**.

En 2018, la troisième édition a dépassé toutes nos espérances. Plus de 300 pompiers gardois et ardéchois étaient présents. Cet élan de générosité a permis de reverser un chèque de 7500 euros à l'association.

Les buts de cette manifestation sont :

- De récolter un maximum de fonds qui seront reversés intégralement à cette association
- De faire connaître ces deux syndromes graves
- D'organiser une journée sportive et conviviale entre deux départements voisins

Nous comptons sur votre générosité et attendons une participation massive des pompiers des deux départements.

Le Président de l'Amicale
Jean-Michel GALOFRE



QUE DEVIENT MANON ?

(Récit d'Edwige et Jean-Nicolas, ses parents).

Manon a bientôt 9 ans. Elle mesure 1 mètre et pèse 11kg.

Elle est toujours nourrie avec du mixé car elle ne sait pas mâcher. Elle boit toujours de l'eau gélifiée car l'eau trop liquide provoque systématiquement des fausses routes.

Manon ne marche toujours pas seule. Elle se déplace debout, si on lui tient la main mais que quelques mètres. Le reste du temps elle se déplace sur les fesses. Elle ne parle toujours pas si ce n'est quelques rares sons ou râlement.

Sa surdité est quasi-impossible à définir car on ne sait pas si elle est en mesure de comprendre ce qu'on lui dit.

Deux crises convulsives importantes ont eu lieu cette année sans que l'on sache pour l'instant la cause...

Depuis quelques mois Manon est enfin admise en Institut Médico-Educatif, après 3 années sur liste d'attente. Elle est à L'IME de Béthanie à CHASSIERS en Ardèche depuis juillet 2019. Manon quitte la maison le matin à 8h et rentre le soir à 17h30 et cela tous les jours du lundi au vendredi. Manon se sent très bien avec l'équipe éducative. Beaucoup d'activités lui sont proposées. Les séances de kinés, de psychomotricités et d'orthophonies lui sont apportées plusieurs fois par semaine. Manon est très épanouie. Des progrès commencent à se faire sentir, notamment en matière de communication. Elle est plus expressive et s'affirme plus.

Elle continue lentement ses progrès dans un monde qui a bien du mal à accepter l'handicap. Plus Manon grandit, plus nous nous rendons compte des difficultés auxquelles nous devons et allons devoir faire face.

Heureusement il existe des personnes sensibles aux difficultés que peuvent avoir certaines personnes de leurs entourages. Vous faites partis de ces gens-là. Les pompiers de Saint-Ambroix, son amicale qui organise depuis 2014 le challenge Gard-Ardèche, challenge Manon VALLA de Futsal, les différentes équipes, les sections JSP présentent et toujours aussi nombreuses des départements du Gard et le l'Ardèche, l'UDSP30, tous les sponsors, les différents donateurs, collectivités locales qui permettent l'organisation de cet évènement. Sans vous rien ne serait possible et le quotidien de Manon ne serait pas ce que vous permettez qu'il soit.

La dernière édition organisée en 2018, a permis de financer une nouvelle poussette adaptée ainsi qu'un lit médicalisé. Nous souhaitons équiper ce lit de dispositifs permettant à Manon d'y rester en sécurité. Du matériel sur mesure dont le coût s'élève à 8000 euros.

Depuis que Manon est en IME, certains soins sont enfin pris en charge. Nous orientons maintenant nos dépenses vers d'autres besoins. En plus de la réalisation du lit adapté, nous avons comme projet de lui faire une aire de jeux extérieure afin qu'elle puisse enfin jouer dehors sur un sol adapté sans crainte de blessure.

Nous continuons également à apporter une aide matérielle ou financière à d'autres familles confrontées à l'handicap et qui n'ont pas la chance d'avoir le même soutien que Manon peut avoir.

Nous vous remercions tous quelque soit votre implication afin que le Challenge Gard Ardèche, Challenge Manon VALLA de Futsal 2020 puisse se dérouler dans les mêmes conditions que les éditions précédentes. De nombreuses équipes, du fair-play, de la bonne humeur, de l'ambiance et de la convivialité.

Merci pour votre générosité et votre mobilisation....



PROGRAMME

Samedi 21 mars 2020

- 9h00 : accueil des équipes**
- 9h30 : début des matchs de poules**
- 18h30 : résultats, remises des challenges, vin d'honneur, tirage au sort de la tombola**

Ces horaires peuvent être modifiés par l'organisation.

Tout changement vous sera communiqué.

Une buvette et une restauration rapide (grillades) seront à votre disposition tout au long de la journée.

Une tombola est organisée parallèlement, avec de nombreux lots, notamment des maillots offerts par des clubs de football professionnels, la réplique en chocolat de la coupe de l'Euro 2020 de football et de nombreux autres lots.

Tous les bénéfices seront reversés à l'association « le petit monde de Manon ».

REGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1 : Chaque participant devra avoir pris connaissance du présent règlement. La participation à cette manifestation implique l'acceptation du présent règlement.

ARTICLE 2 : Le tournoi se déroulera à la Halle des Sports du Centre Sportif « Espace et Découverte » de Méjannes le Clap (voir plan d'accès au site en annexe). Les matchs se dérouleront sur un terrain de handball.

ARTICLE 3 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou d'incident divers.

ARTICLE 4 : Les équipes

Chaque équipe sera formée de 4 joueurs de champ, d'1 gardien et de 3 remplaçants au maximum.

Un capitaine devra être désigné dans chaque équipe.

Le port de basket est obligatoire.

Chaque équipe doit avoir une tenue homogène. Le port d'un maillot commun est souhaité pour l'ensemble de l'équipe.

Les équipes peuvent être mixtes.

Un centre peut présenter plusieurs équipes, mais les joueurs ne peuvent pas changer d'équipe au cours du tournoi.

Un regroupement de plusieurs casernes est possible afin de constituer une équipe.

Tous les membres de l'équipe devront obligatoirement être sapeurs pompiers soit dans le Gard, soit dans l'Ardèche, adhérents à leur Union départementale et à jour de leur visite médicale.

ARTICLE 5 : Les frais d'engagement sont fixés à **30 € par équipe** (quel que soit le nombre de joueurs). Le règlement de ces frais sera transmis avec le dossier qui validera l'inscription.

ARTICLE 6 : Afin d'éviter une perte de temps inutile, le tirage au sort sera effectué par l'organisateur la veille du tournoi.

ARTICLE 7 : déroulement des rencontres

Durée des matchs : une fois 10 minutes

Le nombre de remplaçant est illimité pendant le match. Le joueur remplacé doit sortir avant que le remplaçant rentre en jeu. .

Les contacts et tacles, jeux à terre, insultes et agressions sont interdits. Les arbitres sont habilités à exclure du match un joueur commettant une faute grave.

Tous les coups francs sont directs, les joueurs adverses doivent se tenir à 5 mètres.

Les corners se jouent à la main, **les remises en touche** au pied (ballon arrêté sur la ligne), pas de but direct, adversaire à 5 mètres.

Le gardien peut jouer le ballon à la main dans la zone. Il peut intervenir hors zone, au pied. Il ne peut pas prendre avec les mains une passe volontaire d'un co-équipier. (Sanctionnée par un coup franc). Les dégagements du gardien se feront uniquement à la main. Un but ne sera valable que si un joueur de champ touche le ballon.

Pénalty : se joue à 7m de la ligne de but lorsqu'une faute est commise dans la zone de hand, gardien sur sa ligne de but.

Un but peut être marqué de n'importe quel endroit du terrain. Après chaque but, la remise en jeu est faite par le gardien.

Si le ballon touche le plafond, la remise en jeu se fera par une remise en touche à la verticale sur la ligne de touche la plus proche.

ARTICLE 8 : Déroulement du tournoi

La première partie du tournoi se déroulera par des matchs de poules, qui qualifieront un nombre d'équipes déterminées le jour du tournoi (à la vue du nombre d'équipes inscrites).

Attribution des points pour le classement à l'issue des matchs de poule :

Victoire : 3 points - Match nul : 1 point - Défaite : 0 point

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes à la fin des poules, elles seront départagées au goal average général, puis au nombre de buts marqués, puis au nombre de buts encaissés et enfin par l'équipe ayant la moyenne d'âge la plus jeune.

Lors de matchs à élimination, en cas d'égalité à la fin du temps règlementaire, une prolongation de 5 minutes sera effectuée avec le but en or. En cas d'égalité après la prolongation, une épreuve de tirs au but départagera les deux équipes en appliquant la mort subite.

ARTICLE 9 : Toutes les rencontres seront dirigées par un arbitre. Aucune contestation ne sera tolérée. Les arbitres sont habilités à exclure une équipe du match si son comportement n'est pas exemplaire. Après chaque match, l'équipe gagnante désignera un joueur pour arbitrer le match suivant.

Pour le bon déroulement du tournoi, le fair-play de chaque participant est exigé. Que cette journée soit récréative dans un esprit sportif et convivial.

ARTICLE 10 : L'organisateur s'autorise toutes modifications du règlement dans l'intérêt de la bonne organisation de la journée. Tout litige non prévu dans ce règlement sera soumis au comité organisateur qui prendra position.

ARTICLE 11 : Tout manquement à ce règlement entraînera la disqualification de l'équipe.

ARTICLE 13 : Le challenge Gard/Ardèche récompensera le département le plus représenté. Le challenge Manon VALLA récompensera le vainqueur du tournoi.

ARTICLE 12 : Le seul et unique but de ce tournoi est de collecter des fonds afin de venir en aide à l'association « Le petit monde de Manon ».

FEUILLE ENGAGEMENT EQUIPES

Centre de Secours de :

Nombre d'équipes:

Nom du responsable :

Tel :

Equipe 1 :

Capitaine : -

Joueurs : -

-

-

-

-

-

-

Equipe 2 :

Capitaine : -

Joueurs : -

-

-

-

-

-

-

Equipe 3 :

Capitaine : -

Joueurs : -

-

-

-

-

-

-

Equipe 4 :

Capitaine : -

Joueurs : -

-

-

-

-

-

-

Equipe .. :

Capitaine : -

Joueurs : -

-

-

-

-

-

-

Equipe .. :

Capitaine : -

Joueurs : -

-

-

-

-

-

-

ATTESTATION D'APPARTENANCE

AU CENTRE DE SECOURS

Centre d'Intervention et de Secours de.....

Je soussigné

Chef de centre d'incendie et de secours de

Certifie que: Mr Mr

Mr Mr

Mr Mr

Mr Mr

Mr Mr

Mr Mr

Mr Mr

Mr Mr

Mr Mr

Mr Mr

Mr Mr

Mr Mr

Mr Mr

Appartiennent au centre de secours de :

Et sont à jour de leur visite médicale.

Fait le :

Cachet et signature :

AUTORISATION PARENTALE

(Obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné Madame, Monsieur

Domicilié

Responsable légal de l'enfant

Déclare l'autoriser à participer au Challenge Gard Ardèche, Challenge Manon VALLA de Futsal organisé le samedi 21 mars 2020, par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Ambroix, à la halle des sports de Méjannes le Clap.

Fait à

Le

Signature du représentant légal
(Précédé de la mention lu et approuvé)